

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 24 JANVIER 2023 À 19 h**

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Marc dument convoquée et tenue sur Teams le mardi 24 janvier 2023 à 19 h.

Sont présents mesdames et messieurs :

Mégane Anctil, Jasmine Bertrand, Valérie Côté, Jean-François Croteau, Lalina Fournier, Hélène Frenette, Annick Lambert, Julie Leclerc, Christine Naud, Andréanne Proulx, Camille Rancourt, Mylène Robitaille, Dominic Rouleau, Christian Ste-Marie et Nancy Trottier.

Sont absents madame Marie-Christine Naud et monsieur Sylvain Morissette.

Adoption de l'ordre du jour

C.E.17/22-23 Monsieur Jean-François Croteau, appuyé par madame Valérie Côté, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant : climat dans l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Adoption et suivi du compte rendu de la réunion du 22 novembre 2022

C.E.18/22-23 Madame Julie Leclerc, appuyée par madame Mylène Robitaille, propose d'adopter le compte rendu de la réunion du 22 novembre 2022 avec les modifications suivantes : aux points C.E. 15 et 16 on doit lire/22-23 plutôt que/21-22.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions du public

Aucune question.

Rapport des membres

Élèves

Madame Mégane Anctil présente le projet du DEP apporté au conseil étudiant par les représentantes de 4^e secondaire. Il s'agit d'une nouvelle offre que les élèves souhaitent implanter à la place publique avec un horaire limité pour commencer. Madame Annick Lambert souligne que le fait d'offrir des articles scolaires en plus des denrées alimentaires est effectivement très stratégique. Monsieur Jean-François Croteau rappelle qu'il serait important de garder en tête le développement durable en favorisant des bouteilles d'eau réutilisables par exemple.

Comité de parents

Madame Julie Leclerc résume les grands points de la dernière réunion, dont le retour sur le PEVR. De plus, au cours de cette rencontre, la direction générale a présenté au comité le formulaire qui sert à établir les critères de sélection des directions d'école. Aussi, madame Leclerc nous informe qu'Alcoa n'a reçu que 4 demandes de soutien financier pour de petits projets scolaires alors qu'un budget avait été prévu pour une quinzaine. Elle fait le lien avec le possible réaménagement de la bibliothèque et nous invite à contacter le responsable. Finalement, elle annonce que chaque école a accès à des formations en ligne gratuites pour un membre du C.E., suffit de la contacter.

Enseignants

Madame Annick Lambert souligne que l'école a procédé à la reprise du Bingo de Noël le vendredi 20 janvier. Aussi, elle mentionne qu'il y aura des examens la semaine prochaine en gels d'horaire. De plus, elle ajoute qu'elle aimerait qu'on fasse éventuellement un retour sur la nouvelle mouture du code vestimentaire. À ce propos, madame Jasmine Bertrand explique que ça se passe bien pour les élèves et qu'il y a moins de conflits en classe à ce sujet. Enfin, madame Lambert relance monsieur Rouleau à propos des portions servies à la cafétéria pour savoir s'il avait eu l'occasion de reparler aux responsables. Ce sera fait prochainement.

Madame Christine Naud félicite les élèves de 5^e secondaire qui ont amassé assez de commanditaires pour que leur album des finissants soit gratuit.

Madame Lalina Fournier rappelle que le Show-Son aura lieu jeudi 16 et vendredi 17 février prochains.

Professionnels

Madame Montminy a fait une tournée dans les groupes de 4^e secondaire pour un retour sur les tests d'intérêts. Différentes activités orientantes ont été menées en collaboration avec les enseignants de plusieurs niveaux. Enfin, elle accompagnera les élèves de 5^e secondaire pour leurs demandes d'admission très bientôt.

Madame Corinne Vézina, en collaboration avec les T.E.S., a mené des activités de sensibilisation en 1^{re}, 2^e, et 3^e secondaire concernant la prévention de la violence.

Personnel de soutien

Madame Trottier souligne l'ajout de Nathalie Beurivage comme agente de bureau pour combler certains besoins. En ce qui concerne la serre, il y aura un 3^e midi salade très bientôt, le dernier a généré 83 \$ de profits.

Membre de la communauté

Monsieur Morissette est absent.

Fondation

Monsieur Christian Ste-Marie annonce que les plans du nouveau gymnase ont été présentés au comité dans les dernières heures et qu'il y a beaucoup de fébrilité dans l'air. Même si certains avaient des préoccupations en lien avec l'augmentation du coût de la vie, il semble que le projet soit encore sur les rails, tel quel, sans compromis.

Approbation des sorties éducatives/dérangement à l'horaire

C.E.19/22-23 Madame Christine Naud, appuyée par monsieur Christian Ste-Marie, propose d'approuver les demandes de :

- Monsieur Alexandre Lefebvre-Matte pour une rencontre avec Luc Gélinas, conférencier, le mercredi 12 avril, pour les 5 groupes de secondaire 1 ;
- Madame Claudie Gagnon pour les pièces du Théâtre Parminou, le mercredi 14 décembre et le mardi 28 février, pour les élèves de secondaire 3, 4 et 5 selon l'horaire présenté ;
- Madame Mylène Dugal pour la présentation d'une pièce de théâtre des élèves en option art dramatique de secondaire 3, 4 et 5, le mercredi 19 avril, et du Bye Bye, en soirée, le jeudi 8 juin ;
- Madame Geneviève Toupin pour la Coupe des sciences à l'université Laval, le lundi 20 février, pour des élèves sélectionnés de secondaire 5 et pour le voyage à l'Île aux Basques, du 23 au 26 avril, pour des élèves de secondaire 1 inscrits ;
- Madame Annick Lambert pour un gel d'horaire en mathématiques de secondaire 1, le lundi 27 février, en avant-midi ;
- Madame Christine Naud pour un gel d'horaire en français de secondaire 5 le jeudi 23 mars en avant-midi ;
- Madame Émilie Savard pour une sortie de ski et de planche à neige du groupe Plein air le mercredi 22 février ;
- Madame Martine Montminy pour les 16e Olympiades québécoises des métiers et techniques, le jeudi 11 mai en avant-midi, pour les élèves de secondaire 3 ;
- Madame Sylvie Portelance pour la tenue du Show-Son le jeudi 16 février (en après-midi pour le premier cycle) et le

vendredi 17 février (en avant-midi pour le deuxième cycle) à la salle Claudia Ébacher (en plus d'une présentation au grand public en soirée le jeudi 16).

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

De plus, monsieur Rouleau en profite pour revenir sur plusieurs autres activités qui ont eu lieu dans notre école depuis le dernier C.E. (sans dérangement à l'horaire) pour faire ressortir l'effervescence de notre milieu de vie.

Approbation du programme institutionnel 2023-2024

C.E.20/22-23 Monsieur Jean-François Croteau, appuyé par madame Julie Leclerc, propose d'approuver le Programme institutionnel 2023-2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Mylène Robitaille en profite pour rappeler l'importance de ne pas oublier les filles du PDBF même s'il n'est pas possible de les intégrer à la grille-matière sur tous les niveaux. Elle mentionne entre autres le fait qu'il sera essentiel de garder les filles informées sur les alternatives réalistes pour conserver leur motivation.

PEVR

Monsieur Rouleau rappelle l'ampleur du sondage qui sollicitait tous les intervenants du milieu afin de faire valoir notre réalité et quels sont les enjeux du milieu. Ce travail servira à bâtir notre prochain projet éducatif entre autres. En suivi aux résultats obtenus, des comités de travail ont été mis sur pieds et des rencontres auront bientôt lieu avec des volontaires des différents corps d'emploi.

Autres sujets :

Climat dans l'école

Madame Julie Leclerc s'informe sur le climat dans les classes en lien avec la motivation des élèves et les écarts de comportements. Elle se demande si les conditions sont plus difficiles qu'elles ne l'étaient avant.

Monsieur Rouleau explique qu'il est difficile d'aborder cette question en C.E. parce que chaque situation est unique mais, de manière générale, les écarts de conduite sont gérés selon une trajectoire d'intervention. En plus, on a une belle équipe de T.E.S. ainsi que des enseignantes-ressources pour nous soutenir.

Monsieur Croteau précise que les inquiétudes de certains parents touchent plutôt la situation des membres du personnel NLQ. Comment ces gens-là sont-ils accompagnés par rapport à la gestion de classe ? À cela, monsieur Rouleau explique que le C.S.S. fournit des heures de conseillers pédagogiques en plus des 8 périodes/cycle de mentorat offertes à l'ESSM par un enseignant.

Madame Christine Naud apporte le point que, de son côté, les commentaires des parents tournent plutôt autour de cas d'élèves problématiques. Monsieur Rouleau nous rappelle que ces situations doivent être traitées ailleurs qu'au C.E.

Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 21 février 2023 à 19 h.

Levée de l'assemblée

C.E.21/22-23 La levée de l'assemblée est proposée par madame Annick Lambert et appuyée par madame Julie Leclerc à 21 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Julie Leclerc, vice-présidente

Dominic Rouleau, directeur